

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 70-309/SG/CD rendant exécutoire la délibération n° 97/7 L du 24 mars 1970 delà Commission permanente de la Chambre des Députés modifiant la délibération n° 77/7° L portant ouverture de crédits supplémentaires au budget annexe du Port de Commerce de. Djibouti pour Lexercice 1969.

n° 70-309/SG/CD

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
26 mars 1970

Numéro JO
n° 7 du 10/04/1970

Date du numéro
10 avril 1970

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 97/7° L du 24 mars 1970 de la Commission permanente dela Chambre des Députés du Territoire Français des Afars et des Issäs modifiant la délibération n° 77/7° L portant ouverture de crédits supplémentaires au budget annexe du port de commerce de Djibouti pour l'exercice 1969.